

Fusions et regroupement possibles des écoles

**Toutes ces fusions ne seront pas réalisées.
En effet, elles ne deviendront effectives qu'après réception des documents
et des délibérations des municipalités.**

Fusion des écoles (documents reçus)

Arras 3

- Achicourt, maternelle Darras
- Achicourt, élémentaire Léopold Sédar Senghor

Arras 4

- Anzin-Saint-Aubin, maternelle Delattre
- Anzin-Saint-Aubin, élémentaire Aubrac

Béthune 2

- Lillers, maternelle Pagnol
- Lillers, élémentaire Brel

Béthune 4

- Auchy-les-Mines, élémentaire Franck
- Auchy-les-Mines, élémentaires Prévert

Hénin-Beaumont

- Hénin-Beaumont, maternelle Dubreucq
- Hénin-Beaumont, maternelle Lacore-Carnot

Marquise

- Ferques, élémentaire Ferry
- Ferques, primaire Ferrat

Fusion possible des écoles (en attente des documents)

Béthune 1

- Béthune, maternelle Pasteur
- Béthune, élémentaire Pasteur

Noyelles-Godault

- Noyelles-Godault, maternelle Lamartine
- Noyelles-Godault, élémentaire Ferry



REGROUPEMENT GEOGRAPHIQUE

Béthune 1

Regroupement des écoles élémentaires Charlemagne et Hugo à Béthune

⇒ Regroupement de l'école élémentaire Charlemagne dans les locaux de l'école élémentaire Hugo

RPI - RPC

Arras 2

RPI n°56

Projet de regroupement : mise en place d'une direction partielle élémentaire à 3 classes à l'école de Lebuquière (pour Lebuquière, Beaumetz-lez-Cambrai et Beugny) au lieu d'une direction partielle élémentaire à 2 classes à l'école de Lebuquière.

RPI n°65

Restructuration du RPI :

- Cagnicourt : école maternelle 1 classe
- Hendecourt les Cagnicourt : école élémentaire 2 classes
- Riencourt les Cagnicourt : école maternelle 1 classe
- Villers les Cagnicourt : école élémentaire 1 classe

Etaples sur mer

RPI n°102

Création d'un RPC à Frencq (RPC à 5 classes) entre les communes de Frencq, Widehem et Lefaux.

Hesdin-la-Forêt

RPI n°90

Mise en place d'une direction unique élémentaire à 5 classes à l'école élémentaire d'Embry au lieu de 5 directions autonomes.

Saint-Omer 1

RPI n°130

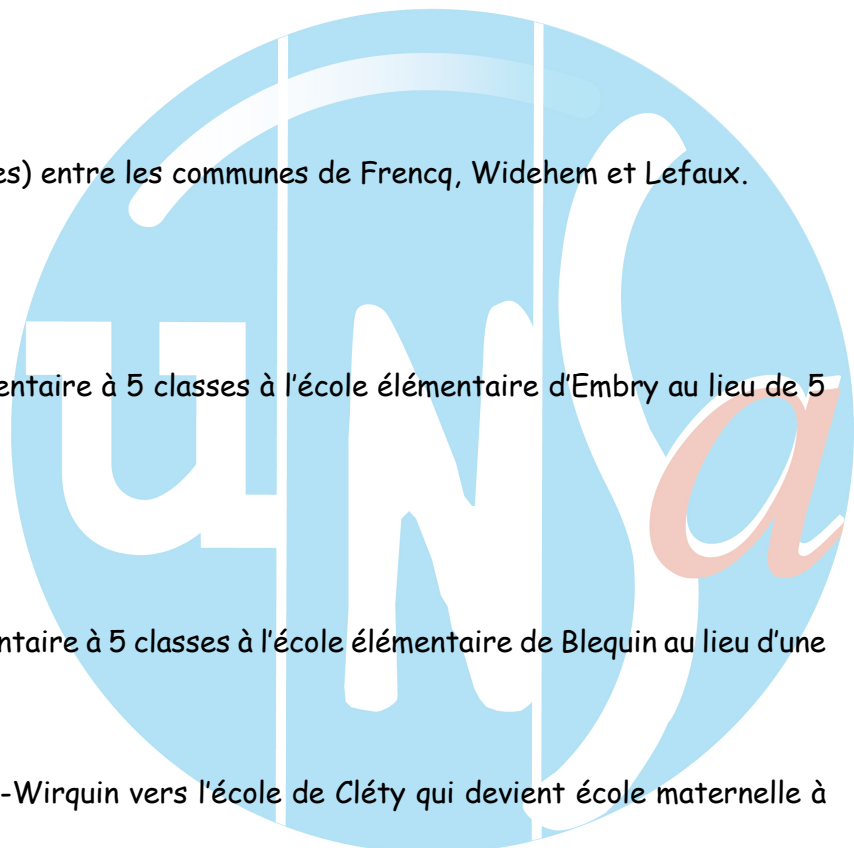
Mise en place d'une direction unique élémentaire à 5 classes à l'école élémentaire de Blequin au lieu d'une direction unique à Vaudringhem.

RPI n°116

Transfert des 2 postes maternels d'Ouve-Wirquin vers l'école de Cléty qui devient école maternelle à 2 classes.

Transfert des 2 postes élémentaires de Cléty vers Ouve-Wirquin qui devient école élémentaire à 2 classes.

Mise en place d'une direction unique élémentaire à 5 classes à l'école d'Ouve-Wirquin au lieu d'une direction unique maternelle à 5 classes à Cléty.



Saint-Pol

RPI n°115

Fermeture de l'école élémentaire de Prédefin.

Transfert de la classe élémentaire de Prédefin vers l'école d'Heuchin.

Expérimentation de l'accueil des cycle 3 en collège, projet conjoint avec le Département : Délocalisation de la classe transférée à l'école primaire d'Heuchin vers le collège Prévert d'Heuchin.

DOTATION AU TITRE DE LA RURALITE

Ouverture à titre provisoire pour un an :

- RPC Ruisseauville, poste maternel
- RPI Mondicourt Pommera, poste maternel
- Ecole Ferry-Ferrat, Ferques, poste maternel (moyen conditionné à la mise en place d'un modulaire)

